

Rapport du directeur

Arnold Dugas,
directeur québécois

Le syndicat

de l'an 2000!



Photo: Serge Jonqu 

31^{    } Assembl  e annuelle
Sherbrooke, 23 et 24 novembre 1995



La grille utilisée pour illustrer graphiquement la page couverture s'inspire de l'oeuvre de Pieter Mondrian un peintre hollandais (1872-1944) qui a marqué de façon décisive l'art contemporain.

Le syndicat

de l'an 2000!

Table des matières

5	Introduction
7	Notre environnement économique
11	En 1995
	A) Nos actions à l'échelle nord-américaine et internationale
	B) L'action syndicale à l'échelle des sections locales
	C) L'organisation syndicale au service des membres
23	Sur la voie du syndicalisme de l'an 2000
27	Conclusion

Introduction

Chers délégués et déléguées, observateurs, observatrices et invité(e)s, nous voici déjà arrivés à notre 31e rendez-vous annuel!

L'assemblée annuelle, c'est l'occasion de se retrouver, bien sûr, et de fraterniser.

Mais c'est surtout l'occasion de se ressourcer.

C'est à l'Assemblée annuelle

-que nous retrouvons nos racines en tant que regroupement dynamique de travailleurs et de travailleuses québécois;

-que nous consolidons nos solidarités syndicales;

-et que nous examinons et décidons démocratiquement de nos stratégies d'avenir.

Personnellement, j'en suis à ma 25^{ième} assemblée — ma deuxième en tant que directeur québécois. J'ai toujours la même nervosité... Je dirai plutôt la même fébrilité, car je voudrais que les choses avancent toujours plus vite pour les Métallos et pour la société québécoise toute entière.

Il y a plein d'images qui me reviennent. Je me rappelle toutes les assemblées générales auxquelles j'ai participé.

Je me rappelle de Jean Gérin-Lajoie comme d'un homme de visions qui a donné à notre syndicat les outils qui lui ont permis de cimenter notre solidarité. C'est à lui que nous devons cette tradition de l'assemblée annuelle qui nous réunit depuis 31 ans, et cette idée d'un journal, LE MÉTALLO, dont nous fêtons le 30e anniversaire cette année.

Je me souviens des grandes envolées de Clément Godbout, qui fait aujourd'hui un travail formidable à la tête de la FTQ. Dans le dernier «Rapport moral» qu'il nous adressait, il brossait un tableau impressionnant de l'histoire du Québec. «Nous serons du Québec de demain», clamait-il.

Le 30 octobre dernier, ce «Québec de demain» a failli voir le jour. Mais, pour reprendre une expression devenue familière, si la tendance se maintient ce Québec sera pour demain.

Lawrence McBrearty, mon prédécesseur, a fait de l'emploi son cheval de bataille. C'était le thème de son dernier rapport à cette assemblée. Malheureusement, le défi auquel il faisait référence, il y a deux ans, est toujours d'actualité, avec un taux de chômage officiel de plus de 11 % et une situation de non emploi qui affecte près de 21 % de la population active.

Bien des moments d'exaltation me reviennent à l'esprit lorsque



Le premier numéro du journal Le Métallo en janvier 1965.

je me souviens de mes assemblées annuelles passées. J'espère que de tels moments marqueront la rencontre de cette année que nous avons placé sous le thème du «SYNDICALISME DE L'AN 2000».

Avec un pareil thème, je m'attends à ce que nos discussions et nos débats se déroulent sous le signe de l'espoir et de la détermination.

À propos du référendum

Avant de me lancer dans le contenu proprement syndical de mon rapport, j'éprouve le besoin de vous faire part de quelques réflexions sur le déroulement et les résultats du référendum du 30 octobre dernier.

De façon générale il faut se féliciter, comme Québécois, d'avoir collectivement fait preuve d'autant de maturité, de calme et de sérénité dans un débat aussi fondamental pour notre avenir.

Le Syndicat des Métallos a pris position pour la souveraineté du Québec dès le début des années 1970. Cette position a toujours été comprise et respectée par nos consoeurs et confrères du Canada et des États Unis, qui ont depuis longtemps reconnu le droit du Québec à l'autodétermination.

À la veille du 30 octobre, ils ne nous ont pas inondé de messages d'amour pour que nous votions NON. Ils ont plutôt adopté, le jour même du référendum, à l'occasion du congrès canadien d'orientation qui se tenait à Vancouver, une résolution réaffirmant le droit du peuple québécois de décider de son avenir politique. Depuis plus de trente ans, les Métallos du reste du Canada et des États-Unis expérimentent avec nous, Métallos du Québec, des liens de partenariat fondés sur un contrat librement consenti et qui nous avantagent tous. C'est ce genre de partenariat que nous aurions souhaité, comme Québécois, établir avec le reste du Canada.

Plusieurs d'entre nous se sont activement engagés dans cette campagne. Personnellement, c'est avec grande déception que j'ai pris connaissance des résultats de la consultation. Mais la démocratie s'est exprimée. Nous devons respecter le choix de la majorité des Québécoises et des Québécois. Certains ont dit et

diront encore que le OUI a perdu pour telle ou telle raison ou à cause de tel ou tel groupe. Pour moi, c'est très simple, le camp du OUI n'a pas réussi à convaincre assez de Québécois et de Québécoises pour que l'option du OUI l'emporte.

Maintenant, la balle est dans l'autre camp, celui de Jean Chrétien et de son gouvernement. On ne saura jamais si les Canadiens des autres provinces nous aiment toujours autant que le vendredi précédant le vote. Chose certaine, la belle unanimité en faveur de changements en profondeur de la constitution s'est passablement dissipée au lendemain du 30 octobre. Maintenant, il faut des propositions concrètes.



Le Premier ministre du Québec, Jacques Parizeau visite l'usine de Shermag à Scotstown. Il était accompagné d'Yvon Hinsse, président de cette unité de la section locale 8917.

1

Notre environnement économique

Je commencerai le rapport annuel en brossant un tableau de la conjoncture économique. Il y a deux façons de le faire. La première, c'est à la manière des analystes financiers qui notent au jour le jour les variations des taux d'intérêt, de la valeur du dollar, des volumes d'exportations, des cotations boursières, etc. Ces analystes sont attentifs à des « indicateurs » qui leur suggèrent que les choses vont un peu mieux ou un peu plus mal que le mois précédent ou que l'année précédente.

On peut aussi le faire en observant ce qui se passe autour de nous: l'état de nos industries, nos conditions d'emploi, les perspectives qui s'offrent à nos enfants, l'évolution de notre enrichissement collectif comme travailleur et travailleuse.

J'utiliserai ces deux approches qui nous mènent à des constats fort différents.

Le Québec des indicateurs économiques

Qu'observent nos analystes financiers? Au cours de la dernière année, la situation de l'emploi au Québec s'est améliorée. Le taux de chômage officiel est passé de 12,4 % en août 1994 à 11,0 % en août 1995.

Malgré tout, cela n'a pas empêché plusieurs de nos membres de se retrouver à la rue suite aux initiatives d'employeurs sans scrupules, notamment la compagnie Andritz A.G., de Sherbrooke, qui remerciait 75 personnes sans préavis ou encore Colgate Palmolive, qui faisait de même pour ses 43 employés de Montréal en avril dernier.

Revenons à nos analystes financiers. Selon l'un d'entre eux, économiste d'une grande maison de courtage de Montréal, les entreprises québécoises augmenteront leurs profits en moyenne de 22 % en 1995 et de 15 % en 1996. La forêt et l'aluminium sont les secteurs qui connaissent le plus de progression sur ce plan.

Il semble, par ailleurs, que l'industrie manufacturière québécoise tire fort bien son épingle du jeu avec des livraisons, en 1995, en hausse de 10 % par rapport à 1994.

Dans les secteurs de la métallurgie ou de ses industries connexes, ce sont les chiffres des exportations qui sont particulièrement encourageants. Par exemple, les exportations de cuivre et d'alliages de cuivre ont augmenté de 76 % alors que les exportations d'aluminium et de ses alliages ont augmenté de 52 %.

Sous l'angle de la compétitivité, le Canada serait passé au 12^e rang des pays les plus compétitifs au monde, après avoir occupé le 16^e rang l'an dernier.

Ces quelques chiffres apparemment encourageants, et en particulier cette dernière référence à la compétitivité de l'économie canadienne sur la scène mondiale, m'incitent à réfléchir au contexte plus global d'une économie mondialisée.

Selon le président de l'Association des manufacturiers du Québec, pour être encore plus compétitif, il faudrait modifier nos politiques fiscales et réduire notre dette. On sait fort bien qu'il veut suggérer par là des politiques fiscales qui avantageraient encore plus que maintenant les entreprises et une dette à résorber en coupant dans les services sociaux, la santé et l'éducation.

On entend aussi souvent qu'il faudrait éliminer de nos lois les «irritants» que constituent les contributions d'employeurs, les normes de santé et de sécurité au travail, les règlements relatifs à l'environnement, etc. Plusieurs ne se gênent même plus pour contester la syndicalisation des travailleurs et certains acquis durement gagnés comme l'affiliation automatique des employés au syndicat accrédité dans l'entreprise.

Voilà jusqu'où nous mène la loi de la compétitivité que la mondialisation de l'économie nous impose. En fait ce sont les gros intérêts financiers et industriels qui imposent ces règles du jeu à tout le monde, en commençant par nos gouvernements qui semblent bien démunis et incapables de reprendre l'initiative.

Un Québec toujours «cassé en deux»

Depuis que la dernière crise nous a frappé de plein fouet, au début des années 1980, l'économie québécoise n'a jamais pu refaire le plein d'emplois aussi rémunérateurs et de qualité que ceux qui avaient été perdus. On se rappellera qu'à cette époque, notre syndicat a perdu presque le tiers de ses membres victimes de fermetures d'entreprises et de restructurations industrielles.

Comme syndicat, nous avons réussi à tirer notre épingle du jeu en diversifiant notre membership et en investissant des secteurs d'activités jusque là peu syndiqués. Mais autour de nous, le Québec s'est «cassé en deux» et il suffit de s'ouvrir les yeux pour s'en rendre compte.

D'un côté, ceux qui ont tiré profit de la crise: courtiers en valeurs, banquiers, grands industriels, jeunes loups financiers, cadres supérieurs, consultants à la solde des grandes entreprises, etc. De l'autre, une masse de plus en plus importante de personnes sans ressources, confrontées à un marché de l'emploi fermé ou n'offrant que des solutions précaires, à temps partiel, au salaire minimum, comme sous-traitant, contractuel, sans avantages sociaux. Ces victimes de la conjoncture sont également victimes des «rationalisations» auxquelles l'État procède: compressions à l'assurance-chômage, mesquineries à l'aide sociale, coupures dans le logement social. La logique des financiers et des industriels, obnubilés de compétitivité a gagné les gouvernements et semble exclure l'idée de rechercher des solutions ailleurs que dans les privations imposées aux petits.



Téléthon de la dystrophie musculaire à Iberville. On aperçoit Alice Fortin, la présidente de la section locale chez Commander.

Pourtant les banques et les grands holdings n'ont jamais fait tant de profits et n'ont jamais eu autant d'argent à leur disposition pour investir là où les travailleurs sont sans défense: en Chine, en Russie, au Mexique et un peu partout dans le monde.

Pendant que Chrétien se pavane en Asie et en Amérique latine avec sa Cour d'hommes d'affaires qui signent des contrats fabuleux, la population canadienne et québécoise s'enfoncent dans la grisaille année après année. Dans son rapport annuel de 1990, Clément Godbout faisait état de 374 points de distribution de vivres aux familles démunies de Montréal, un phénomène inexistant dix ans plus tôt. J'ai appris qu'en 1995, on en compte plus de 600. À elle seule, l'organisation Moisson Montréal prévoit répondre, dans la période des Fêtes qui approche, aux demandes de 54 000 familles dans le besoin, à Montréal seulement! C'est deux fois plus que l'an dernier.

J'évoque ces réalités pour mettre en évidence les écarts observables entre les tendances presque encourageantes de nos indicateurs économiques et le fossé qui se creuse entre une minorité de possédants et une majorité de citoyens et de citoyennes de plus en plus pauvres. Cela est observable chez-nous, au Québec et au Canada, et cela l'est également à l'échelle de la planète entre pays riches et pays pauvres.

Le drame, c'est qu'on nous présente cela comme une fatalité alors que les choses pourraient être autrement. Pour en faire la démonstration, il est important que des syndicats démocratiques et organisés comme le nôtre s'en occupent. Je pense que c'est dans cette direction qu'il faut envisager le syndicalisme de l'an 2000 et je compte donc y revenir dans mon rapport.



Alain Bergeron, Pierre Charlebois et Jacques Pilon devant le bâtiment détruit par une explosion chez ICI à Brownsburg.

Photo: André Laplante

Je consacrerai les prochaines minutes de mon intervention au bilan de nos activités que j'ai divisées en trois: nos activités à l'échelle nord-américaine et internationale; nos actions en appui aux sections locales québécoises et la gestion de notre vie syndicale.

A) Nos actions à l'échelle nord-américaine et internationale

Les Métallos québécois sont une composante d'un syndicat nord-américain qui compte plus de 700 000 membres. L'événement le plus significatif de 1995 fut, sans contredit l'arrivée parmi nous des 90 000 membres de l'Union des ouvriers unis du caoutchouc, liège, linoléum et plastique d'Amérique. Ce qu'on a appelé la fusion du caoutchouc s'est officialisée le premier juillet dernier. Elle témoigne bien de l'attrait qu'exercent les Métallurgistes unis d'Amérique sur d'autres regroupements de travailleurs nord-américains à la recherche d'alliances solides et profitables.

Ce n'est pas fini car nous sommes présentement engagés dans des discussions avec d'autres groupes de syndiqués qui pourraient se joindre à nous dont les Travailleurs de l'aluminium, brique et verre et le Syndicat des transports et communications. D'autres échanges sont en cours. Vous en avez été informés dans les plus récentes livraisons du journal *Le Métallo*. Des discussions entre les directions de trois grands syndicats internationaux, dont le nôtre, pourraient conduire à la création d'une méga-structure syndicale qui s'inscrirait dans notre vision du syndicalisme de l'an 2000. J'en parlerai plus loin.

Bridgestone/Firestone, un combat pour la reconnaissance syndicale

Le nom de Firestone est presque synonyme de lutte féroce pour la simple reconnaissance du droit de se syndiquer. Cette année, c'est aux États-Unis que cette compagnie, maintenant propriété d'intérêts japonais, a décidé de frapper. Bridgestone/Firestone a mis à pied 2 000 Métallos, principalement des militants syndicaux, travaillant un peu partout aux États-Unis. Le but de l'opération est de se défaire du syndicat. Nos confrères et consoeurs ont donc multiplié les manifestations, ces derniers mois, y compris jusque devant le siège social de la compagnie à Tokyo au Japon. Trois familles américaines



Diane Therrien, présidente de la section locale chez Canstar à St-Jérôme



Michel Ducharme, président de la section locale chez Waterville TG dans les Cantons de l'Est.

d'employés congédiés ont été accueillies par des militants japonais. La solidarité de ces syndiqués a permis de garantir une participation importante à une série de manifestations sous les fenêtres mêmes des dirigeants de la compagnie.

Cette stratégie de manifestations publiques s'assortit d'un boycott des produits Bridgstone/Firestone. J'ai mandaté le confrère Georges Leduc pour coordonner ce boycott. J'invite les membres et les présidents des sections locales à s'associer à ce boycott et j'espère que le mot d'ordre sera bien suivi. Un jour, ce sera peut-être à notre tour de souhaiter une telle solidarité de la part de nos confrères d'ailleurs.

Le Fonds humanitaire ou l'occasion d'élargir nos solidarités

Le Fonds humanitaire des Métallos existe depuis dix ans. Lancé à l'époque de la famine en Éthiopie, il s'est transformé en un instrument de soutien aux initiatives des groupes qui travaillent, tant au Canada que dans le Tiers-Monde, à instaurer plus de justice sociale. Je mentionnais plus tôt qu'il nous fallait, en tant que force syndicale organisée et démocratique, nous engager dans la lutte contre les inégalités, qu'elles soient proches de nous, dans nos villages, dans les quartiers de nos villes, ou à l'échelle du monde. Le Fonds humanitaire constitue une partie de cet engagement. Tous les membres de notre syndicat devraient y souscrire.

À cet effet, nous avons décidé, cette année, de prendre le taureau par les cornes. À même les ressources de ce Fonds, nous avons affecté une personne pour en faire la promotion auprès de nos membres. Salvador Aznar circule parmi les syndicats locaux. Il a préparé une session de sensibilisation aux relations Nord-Sud et il a le mandat de voir à ce que le plus grand nombre possible de nos sections locales souscrivent à ce Fonds.

L'effort financier demandé est minime: UN CENT DE L'HEURE TRAVAILLÉE. Je suis presque mal à l'aise de faire état d'un montant aussi minime. Pourtant imaginons ce que cela signifierait si tous nos syndicats locaux décidaient d'embarquer et que

chacun de nos 50 000 membres consentait UN CENT de l'heure travaillée. C'est près d'un million de dollars par année que nous pourrions consacrer au soutien à l'organisation syndicale et populaire des hommes et des femmes les plus vulnérables de la planète... et il s'en trouve qui vivent tout près de nous, entre autres dans les quartiers populaires de l'est de Montréal.

J'ai eu l'occasion de participer à deux conférences internationales de la Fédération internationale des organisations des travailleurs de la Métallurgie (la FIOM) en 1995: une première en République Dominicaine en mars dernier et la deuxième un mois plus tard à Rotherham en Angleterre. Ces deux conférences m'ont fait réaliser à quel point il est important de soutenir nos confrères et consoeurs des pays en



Conférence de la FIOM sur l'industrie de l'acier en Angleterre les 25 et 26 avril 1995. Michel Arsenault, coordonnateur, Lex Lovell, président du syndicat des Métallos chez ISPAT à Trinidad-Tobago et Arnold Dugas, directeur.

développement dans les combats qu'ils mènent pour imposer ou préserver des normes minimales mondiales en matière de lois sociales et de protection de l'environnement. Si nous ne les soutenons pas, ce sont nos propres gains, quand ce ne sont pas nos emplois eux-mêmes, qui sont compromis.

Dans ces pays, où la misère est souvent endémique, le Fonds humanitaire servira à soutenir la capacité des populations à s'organiser collectivement à l'échelle d'un village, d'une coopérative ou de projets spéciaux pour femmes. Éventuellement, cette pratique associative prendra une forme syndicale et nous aurons contribué à créer des solidarités fortes et durables.

Les Métallos des Provinces Atlantiques

Le District 5 du syndicat des Métallos a été créé en 1961 pour répondre aux besoins des syndiqués du Québec qui voulaient une instance syndicale où ils se sentent chez-eux. Le territoire qu'on nous a alors attribué englobait le Québec et les Provinces Atlantiques. Lors de la réorganisation de notre syndicat sur le plan nord-américain, nous avons entrepris une réflexion avec les représentants de ces travailleurs, pour la plupart unilingues anglophones, et avec les directions des autres districts. Il a été convenu que le territoire des provinces Atlantiques serait dorénavant intégré au District 6 (Ontario). Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les sections locales dont nous partageons les intérêts et les luttes, par exemple dans le cadre de la négociation du fer ou dans nos stratégies face à la chaîne Noranda.

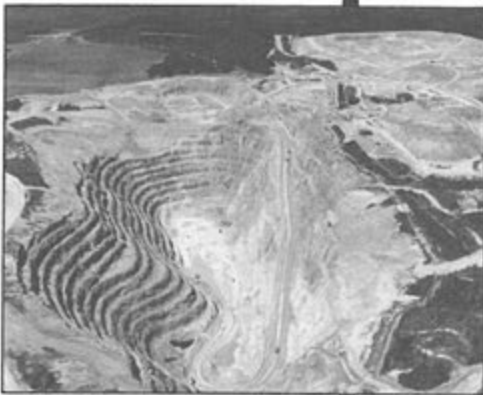
Le transfert devrait s'officialiser au cours de 1996 et je crois sincèrement que, de cette façon, les militantes et les militants syndicaux de ces sections locales participeront plus et mieux à la vie démocratique de leur syndicat. Leurs membres n'en seront que mieux servis.

B) L'action syndicale à l'échelle des sections locales

Les dossiers se sont succédés à une vitesse folle depuis la dernière assemblée annuelle. En appui aux sections locales, notre syndicat a traité des dossiers en santé et sécurité. Nous avons poursuivi notre implication sur le dossier de la formation professionnelle et nous avons développé notre expertise en divers domaines. Permettez-moi d'évoquer quelques-unes de nos interventions.

Sécurité dans les mines: des lacunes inexcusables

Nous avons été accablés par le décès de 11 travailleurs et travailleuses des mines dans le courant de l'année dernière. Sept de ces décès sont survenus dans les mines du Nord-Ouest, dans des conditions qui font croire qu'ils auraient très probablement pu être évités. Je me suis rendu à Rouyn-



Mine Doyon

Noranda, le 20 janvier, rencontrer les mineurs de la région et nous avons identifié un certain nombre de lacunes qui ont été vigoureusement dénoncées dont l'ingérence de l'Association des mines du Québec (AMQ) dans le travail des inspecteurs de la CSST et le laxisme de plusieurs contremaîtres non informés ou insouciants des mesures sécuritaires de base.

Nous avons dénoncé également le manque d'implication des entreprises minières dans la mise en oeuvre du programme de formation modulaire. Des sessions de formation devaient être dispensées dès l'automne 1994 à tous les représentants des travailleurs en prévention et aux membres des comités de santé-sécurité. Une seule entreprise l'avait fait en février 1995.

Nous avons, enfin, demandé et obtenu la tenue d'une enquête du coroner sur les décès survenus dans les mines du Nord-Ouest et nous attendons impatiemment les conclusions du coroner Gilles Perron.

Dans les semaines qui ont suivi, suite à nos pressions, la CSST a formé un comité présidé par l'un de ses vice-présidents, monsieur Gérard Bibeau. J'en fais partie à titre de délégué du conseil d'administration de la CSST. Ce comité inscrit son mandat dans le cadre général du programme «Tolérance ZÉRO». Il examine la situation dans les mines sous l'angle de l'application des normes de sécurité et recommande les correctifs qui s'imposeraient. Inutile de dire qu'aucun passe droit n'est toléré pour qui que ce soit en cette matière. Je suis satisfait du travail accompli.

Loi sur la CSST: la déjudiciarisation compromise

Nous sommes passés à un cheveu, cet automne, d'inaugurer un nouveau mode de règlement des litiges en matière de santé et de sécurité au travail. Après de longues discussions menées dans le cadre de la refonte de la Loi sur la santé et la sécurité au travail, nous en étions arrivés à un consensus entre toutes les parties: la FTQ, dont je suis l'un des représentants au conseil d'administration de la CSST, la CSN, les représentants des employeurs et la direction de la Commission.

Nous avons réussi à concevoir ensemble un mécanisme à la fois formel et souple, qui aurait remplacé les instances actuelles, soit le Bureau de révision paritaire (BRP) et la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles (CALP) par une Commission paritaire des lésions professionnelles (CPLP).

Dans son fonctionnement, ce comité aurait priorisé une approche de conciliation et en cas d'impasse, l'arbitrage judiciaire aurait toujours été possible. En un mot, on remettait le système à l'endroit: plutôt que d'envisager la conciliation comme une exception à la procédure judiciaire, on recherchait dans un premier temps le règlement hors cour



André Brochu, président de la section locale 7649 et Gérard Lachance, responsable du Service ne santé-sécurité lors de la neuvième conférence biennale de l'Association internationale de l'amiante qui se tenait à Montréal en mai 1995.

et, si ça ne marchait pas, on passait à la procédure judiciaire, avec des avocats plus présents et des règles plus complexes de fonctionnement.

Le dossier est actuellement sur la glace. Heureusement, dans son rapport aux membres, notre confrère Gérard Lachance nous mentionne que l'expérience aidant, notre syndicat améliore sa performance dans le traitement des réclamations en matière de santé et sécurité. Nous filtrons mieux les demandes et nous rencontrons moins de contestations. Le recours à la conciliation est toujours considéré comme une bonne affaire à condition de ne jamais perdre de vue la protection des intérêts de nos membres.

La négociation du fer: une «négo» vraiment collective

Avec nos 4 500 membres à l'emploi de l'industrie minière du fer sur la Côte-Nord et au Labrador, il était inévitable que nous cherchions à unifier nos forces. Nous l'avons fait dès décembre 1994, au moment

d'engager les négociations avec tous ces employeurs que sont la compagnie minière Wabush, la compagnie minière Québec Cartier, la compagnie minière IOC et la compagnie QNS&L.

En décembre dernier donc, une cinquantaine de dirigeants locaux ont jeté les bases d'une stratégie commune. En mars, ces mêmes dirigeants faisaient le point de la situation et se familiarisaient avec la conjoncture actuelle qui apparaît très favorable à l'industrie. La demande en fer est à la hausse sur les marchés internationaux, le taux de change favorise les

exportations et notre main-d'oeuvre est plus productive que jamais.

Dans une telle conjoncture et avec une force syndicale unifiée, on peut s'attendre à des résultats de négociation intéressants pour nos membres, qui ont déjà convenu de porter une attention toute particulière dans cette négociation à la question du régime de retraite.

Sidbec-Dosco (ISPAT)

Une centaine de mises à pied à la tréfilerie de Sidbec-Dosco ISPAT de Ville-Émard a été évitée lorsque nous en sommes venus à une entente de toute dernière minute en octobre dernier. Nos membres ont consenti à un réaménagement de la convention collective. L'entente comprend une clause de récupération des salaires temporairement investis dans l'entreprise. Cette récupération est liée aux profits escomptés de la tréfilerie. L'employeur investira 10 millions de dollars dans les prochains mois. Cela permettra de consolider la centaine d'emplois menacés et même d'en créer 30 autres.

Formation professionnelle, une loi qui nous laisse sur notre faim

Dans le cadre de l'élaboration de la loi québécoise sur le développement de la formation de la main-d'oeuvre, notre syndicat a



Photo: Serge Jougnot

Réal Valiquette, président de la section locale chez Sidbec-Dosco (ISPAT) à Ville-Émard.

participé à la présentation d'un mémoire par la FTQ devant la commission parlementaire chargée d'étudier l'avant projet de loi.

Maintenant qu'elle est adoptée, la Loi 90 sur le développement de la formation de la main-d'oeuvre nous laisse un goût amer. Bien sûr, il faut se réjouir que, comme société, on s'impose l'obligation de consacrer 1 % de la masse salariale de nos entreprises à la formation de la main-d'oeuvre. Malheureusement, peu de règlements d'application de cette loi ne prévoient de paramètres sur la façon de dépenser ces sommes.

Présentement, si un employeur décide de dépenser son 1 % en envoyant quelques cadres se chercher une formation de pointe en Californie, c'est à sa seule discrétion. La loi ne prévoit aucun mécanisme d'examen de pertinence relativement aux dépenses faites à ce chapitre. Tout au plus les entreprises devront-elles déposer des rapports au ministère du Revenu. Elles n'auront même pas à en déposer copie au syndicat accrédité dans l'entreprise.

Nous aurions souhaité que la loi reconnaisse un rôle de chien de garde ou, à tout le moins, un droit de regard aux syndicats sur ces décisions.

Le Syndicat des Métallos n'accepte pas que la définition des besoins de formation de nos membres incombe aux seules entreprises. Non seulement nous devons être partie prenante des processus de formation des employés que nous représentons, mais nous devons en être les instigateurs et les maîtres d'oeuvre.

En ce qui concerne notre syndicat, les propositions que vous avez formulées à l'Assemblée annuelle de l'an dernier au sujet de la formation professionnelle ont servi de base aux discussions qui se sont poursuivies en région, et ont conduit à un projet de politique sur la formation de la main-d'oeuvre qui vous sera soumis pour adoption dans les prochaines heures. Cette politique devrait nous amener à définir collectivement notre plan d'action pour l'année qui vient.

Une expérience réussie d'alphabétisation

Je ne voudrais pas conclure ce volet de mon intervention sur la formation de la main-d'oeuvre sans faire écho à un programme de développement des habiletés de base en français et en mathématiques, expérimenté depuis 1991 dans notre section locale 6887 de la Compagnie de cuivre Noranda à Montréal.

Pour quelques-uns et quelques-unes de nos membres, l'accès à certaines tâches leur était interdit parce qu'ils ne possédaient pas suffisamment leur français ou leurs mathématiques. Nous avons eu des ententes avec la compagnie pour qu'elle investisse dans ces travailleurs plutôt que de les marginaliser. Nous avons conçu des sessions d'alphabétisation.

Au début, les sessions de quatre heures/semaine ont été dispensées à 50% sur les heures de travail. Aujourd'hui, ce sont des sessions de huit heures/semaine qui sont toutes dispensées pendant les



Photo: Serge Jonquière

Yves Meunier, président de la section locale chez Noranda, division CCR

heures de travail. Il faut donc croire que l'employeur y trouve aussi son compte puisqu'il contribue, de concert avec le syndicat, à accroître l'estime de soi de ses employés et par conséquent, leur productivité. En cinq ans, dans cette seule section locale, plus de 150 de nos membres ont, par ce projet, développé leurs aptitudes personnelles et se sont adaptés à des tâches nouvelles. Voilà un succès formidable qui devrait faire réfléchir bien des employeurs et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Du pain et des roses: "Nous étions de la marche".

En ce qui concerne la condition féminine, l'année syndicale a été marquée d'une série d'activités qui a débuté par un sondage en début d'année. Quelques-unes et quelques-uns de nos membres ont participé à la marche **Du pain et des roses**, début juin à Québec. Malgré le battage médiatique dont cet événement a fait l'objet, peu de Métallos y ont participé.

En fait, il semble qu'il y ait rarement foule aux activités de notre comité de condition féminine. Je déplore, par exemple, que le colloque prévu pour juin dernier sur le thème de l'implication des femmes dans nos structures syndicales n'ait pas pu avoir lieu faute de participants et de participantes.

Il faut féliciter nos militantes qui persistent et qui sont par ailleurs très actives dans différents comités de condition féminine, dont celui de la FTQ.

C) L'organisation syndicale au service de ses membres

Un syndicat vit et se développe dans la mesure où il garde le contact avec ses membres et qu'il demeure près de leurs préoccupations et de leurs aspirations. Vos permanents, vos permanentes, les coordonnateurs, les membres de l'équipe des services techniques, tout le personnel de soutien et moi-même sommes là pour ça. Dès mon entrée en fonction comme directeur, j'ai consolidé la fonction des coordonnateurs en leur donnant plus de responsabilités. Nous maintenons, encore cette année, notre orientation régionale de façon à ce que le plus d'initiatives possibles soient générées dans les régions et que les sections locales en soient les maîtres d'oeuvre.

Je passais en revue récemment l'ensemble des communiqués de presse «Métallos» de l'année 1995. J'ai été agréablement surpris de constater que plusieurs de ces communiqués émanaient d'un peu partout: Rouyn-Noranda, Val-D'Or, Magog, Matane, etc. C'est un indice et je suis convaincu que nous développerons encore davantage ce réflexe de «penser régions», «penser sections locales» dans l'élaboration de nos différentes stratégies syndicales.

Je vous laisse le soin de parcourir les différents rapports qu'ont préparé nos responsables de la formation, de l'information, de la recherche, de la santé et sécurité ainsi que ceux de la condition féminine,



Gaston Beaudoin, Ingersoll Rand,
Denis Belleville, carrière Beebe
et Bernard Roberge, Tamis CAE.

d'Orme et du Fonds de Solidarité (FTQ). Je me permettrai toutefois de souligner trois volets de nos activités qui constituent des originalités, ou qui se situent à l'avant-garde de l'action syndicale. Je vous parlerai de notre programme de formation syndicale, de nos orientations en regard de l'autoroute électronique et du recrutement de nouveaux membres.

La formation syndicale

La formation syndicale a toujours été l'un des fleurons de la pratique syndicale chez les Métallos. Nous avons raison d'être fiers de notre système. La formation chez les Métallos repose sur quelques principes très simples. Nous travaillons au niveau de la prise de conscience par les travailleurs et les travailleuses, de leurs droits et compétences fondamentales. Nous considérons que les meilleurs formateurs et les meilleures formatrices sont les travailleurs et les travailleuses eux-mêmes, que le véritable apprentissage se fait dans l'action et qu'il exige d'être évalué par les participants eux-mêmes.



Rencontre des formateurs et formatrices en avril dernier à St-Hyacinthe.



Diane DuTremble
service de formation

Cette année, nous avons entrepris d'examiner en profondeur le système. En avril dernier, nous avons rencontré pendant deux jours nos formateurs et formatrices. Une spécialiste en éducation des adultes a participé à la rencontre et j'ai personnellement sollicité l'avis des dirigeants et des dirigeantes des sections locales.

On aurait beau chercher la bête noire, le consensus qui s'est dégagé est que nos méthodes s'avèrent parfaitement adaptées aux besoins des membres. Pourquoi changer ce qui marche bien? Nous continuerons donc d'appliquer le processus d'ajustement permanent de nos contenus de cours, afin de répondre à des nouveaux besoins au fur et à mesure qu'ils se manifesteront. Pour donner un exemple, vous trouverez, dans le rapport d'activités du service de la formation, l'état de la réflexion sur un prochain cours portant sur les assurances que nous espérons bien pouvoir vous offrir dès 1996.

Évaluation conjointe des salaires (ECS)

Chose absolument certaine, par contre, un nouveau cours remplacera bientôt celui que plusieurs ont déjà suivi sur l'Évaluation conjointe des salaires (ECS).

Plusieurs de nos conventions collectives ont intégré ce mécanisme, surtout connu par son sigle anglais CWS (pour Cooperative Wages Study). C'est un système mis au point par le Syndicat des Métallos dans les années 50. Il s'agissait à ce moment-là d'éliminer l'arbitraire en incorporant une évaluation scientifique des tâches. Le système a fait école et a été cité en exemple dans plusieurs universités. Cependant, il a mal vieilli et il faut l'adapter aux réalités modernes.

Le système qui le remplacera est déjà francisé, c'est le SES (Système efficace simplifié). Il s'inspire lui aussi des grands principes

d'ECS avec, en prime, une préoccupation en regard de l'équité salariale. Le nouveau système est entièrement informatisé et une équipe de formateurs et de formatrices sera en mesure d'aider les sections locales à travailler avec ce nouveau logiciel dès le début de 1996.

Recrutement

Nous avons réalisé quelques bons coups au cours de 1995 et il vaut la peine de les évoquer. Tout d'abord, un dossier qui traînait depuis deux ans, celui des 450 travailleurs et travailleuses de l'Auberge Gray Rocks de Saint-Jovite. Au terme d'une bataille juridique longue et fastidieuse, l'accréditation de ces nouveaux membres a été acquise. Nous leur souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues, comme nous la souhaitons aux 450 employés de Procycle qui ont signé une entente de service, cette année, avec les Métallos.

Au total, nous comptons 2 200 membres de plus que l'an dernier, une augmentation de plus de 30 % par rapport à l'année précédente alors que nous avions recruté 1 700 nouveaux Métallos. Je remercie tous ceux et celles qui, sans relâche, travaillent au recrutement de nouveaux membres. Ce n'est pas une tâche facile, compte tenu de la précarité dans laquelle sont maintenus de plus en plus de travailleurs et travailleuses.

Au cours de la dernière année, sous la responsabilité de André Tremblay, mon adjoint, nous avons relancé le dossier de la syndicalisation des chauffeurs de taxi. Dans un premier temps, nous avons libéré deux travailleurs d'expérience de l'industrie: André Sylvestre et André Valin. Avec leur aide, nous avons préparé un projet qui a été soumis au Premier Ministre. Ce projet devrait permettre aux travailleurs et travailleuses de l'industrie du taxi de s'organiser syndicalement.

A plusieurs reprises, nous avons rencontré le Premier Ministre et les représentants des ministères du Transport et de l'Emploi pour leur faire part de notre position. Suite à ces rencontres, un comité interministériel a été formé à la demande du Premier Ministre dans le but de définir une législation qui reconnaîtrait le droit d'association des chauffeurs-locataires. Nous espérons que le dossier se finalisera dans les plus brefs délais.

Il est inadmissible que des travailleurs et des travailleuses qui comptent parmi les plus exploités du Québec, ne puissent se regrouper en association.

Il faut se battre contre l'idéologie patronale qui cherche à associer syndicalisme et contre-productivité. Pourtant, nous avons quotidiennement la preuve que des travailleurs et travailleuses respectés et conscientisés sont un atout précieux pour l'entreprise moderne.

Il nous faut aussi nous battre contre les illusions que véhiculent les tenants du syndicalisme indépendant. Des syndicats comme le nôtre seraient des super-structures insensibles aux conditions particulières des petites et moyennes entreprises. Vous savez que ce n'est pas vrai. Un syndicat comme le nôtre permet aux sections locales de pouvoir compter sur des alliés et recevoir des services qu'un syndicat de



boutique ne peut se donner, tant au chapitre de la négociation collective qu'au chapitre de la formation, de la promotion de la santé, etc.

Je l'ai dit et je le répète: plus nous serons nombreux, plus nombreux seront les services que nous pourrions nous donner. J'ajouterai que, dans la conjoncture présente, plus nous serons nombreux, plus nous pourrions résister aux courants politiques de droite qui soufflent sur ce pays surtout d'Ouest en Est. Pour cela, il nous faut être NOMBREUX ET UNIS.

Protocole FTQ/CSN

La semaine dernière, les dirigeants de la FTQ et de la CSN ont annoncé la signature d'un protocole qui va justement dans le sens de l'unification des forces. L'un des messages les plus clairs de ce protocole est le suivant: plutôt que d'investir des énergies considérables dans le maraudage qui ne profite à personne au bout du compte. Investissons ces énergies du côté des travailleurs non syndiqués ou vers ceux et celles qui auraient choisi la voie du syndicalisme de boutique.

Cette entente de non maraudage n'empêchera pas les travailleurs de choisir leur syndicat. Comme organisations syndicales militantes, nous n'investirons plus d'énergie à simplement nous échanger nos membres.

Information et progrès technologique

Je l'ai mentionné en début de présentation mais il faut y revenir. *Le Métallo*, le journal dont nous sommes fiers, a trente ans cette année. Très peu de syndicats en Amérique du Nord peuvent se vanter d'avoir pu maintenir régulièrement pendant une aussi longue période un instrument d'informations et de réflexions d'une telle qualité.

Le Métallo et son complément, *le Traits d'Union* constituent la base de notre réseau d'information. En 1996, nous prévoyons consolider ce réseau en empruntant le chemin de l'autoroute électronique.

Pour plusieurs d'entre nous, l'instrument est familier. L'ordinateur fait partie de notre environnement de tous les jours. Cependant, pour exploiter au maximum les possibilités des communications modernes, nous doterons nos bureaux régionaux et les postes de travail de nos permanents et de nos permanentes, d'ordinateurs branchés sur le courrier électronique.

Le bureau de Montréal est déjà relié à ce système. De plus en plus de transactions s'effectuent sous forme électronique entre les sections locales et les bureaux du syndicat. C'est plus rapide que le télécopieur et plus économique que le téléphone. Les rapports financiers, les listes de membres, les conventions collectives, toutes ces informations pourront se transmettre par courrier électronique.

Le développement informatique est sans limite. Nous sommes présentement à établir une banque informatisée de conventions collectives. Cette banque nous permettra de consulter, de comparer et



Le premier numéro du Traits d'Union en mars 1983.

d'imprimer, en tout ou en partie, les conventions collectives de tous les Métallos du Canada. Nous analysons présentement les logiciels que nous pourrions utiliser pour rendre accessible la jurisprudence que nous possédons. D'autres outils syndicaux seront assurément disponibles sur l'autoroute électronique. Encore une fois, nous prendrons tous les moyens nécessaires pour que notre syndicat soit parmi les pionniers en la matière



Denys Boucher, président de la section locale composée 7625



Serge Girard, président de la section locale composée 8917.



Assermentation des dirigeants de la section locale 8922



Richard Boudreault, président de la section locale composée 8990.



Guy Farrell, président de la section locale chez Dominion Bridge.

3

Sur la voie du syndicalisme de l'an 2000

En dernière partie de ce rapport, j'aborderai plus directement la thématique que nous avons retenue pour notre rencontre annuelle: le syndicalisme de l'an 2000.

Pour moi, le syndicalisme de l'an 2000 continuera à se définir à partir de ses composantes essentielles: un mouvement de lutte qui se fonde sur une recherche démocratique de mieux-être pour ceux et celles dont le principal moyen de subsistance est leur travail.

Tout le reste n'est que modalités. Des modalités qui ont toutefois leur importance. J'en développerai trois.

En premier lieu, le syndicalisme de l'an 2000 doit s'inscrire dans la dynamique de la mondialisation de l'économie et du maillage de plus en plus sophistiqué des entreprises.

Deuxièmement, le syndicalisme de l'an 2000 devra continuer à promouvoir une pratique éclairée du partenariat.

Enfin, le syndicalisme de l'an 2000 sera plus politique qu'il ne l'a jamais été.

Un syndicalisme décloisonné

En juillet dernier, les bureaux de direction des Métallurgistes unis d'Amérique, des Travailleurs unis de l'automobile et de l'Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aérospatiale ont décidé de s'engager sur la voie de l'unification. J'étais l'un des soixante dirigeants de grands syndicats nord-américains qui se réunissaient à Washington pour explorer la possibilité d'une alliance qui nous conduirait, vers l'an 2000 ou 2001, à la mise sur pied d'un méga-syndicat de deux millions de membres.

À mon avis, cela fait partie de la stratégie qu'il faut absolument adopter comme syndicat pour nous adapter au courant de la mondialisation. Quand nous parlons d'unification, il n'est pas question de se fondre les uns dans les autres. Il s'agit plutôt de nous donner un moyen d'être plus et mieux «unis» et donc

plus efficaces dans nos luttes.

Chacun de nos trois syndicats a son histoire, sa tradition, sa culture propre. Pourtant, nous nous ressemblons sous bien des aspects. J'en donne quelques exemples:

-les métiers et les fonctions qu'exerçaient traditionnellement nos



Les présidents internationaux George Becker du Syndicat des Métallurgistes, George Kourpias de l'Association internationale des machinistes et Steve Yokich des Travailleurs unis de l'automobile.

membres ont tous considérablement évolués sous l'influence du progrès technologique, de l'automatisation et de l'informatique. Ils exigent de plus en plus les mêmes compétences et s'exercent dans des environnements qui se ressemblent dans bien des cas;

-comme organisations syndicales, notre membership s'est considérablement diversifié. C'est vrai chez-nous, où une fraction importante de nos membres ne travaillent pas dans les domaines des mines et de la métallurgie. C'est aussi vrai chez nos partenaires identifiés à l'industrie automobile et aux machinistes.

-nous avons les mêmes patrons. La concentration des capitaux, les holdings, les consortiums, les «joint ventures», toutes ces opérations financières font en sorte que ce sont les mêmes intérêts, quand ce ne sont pas les mêmes personnes, qui dirigent nos boîtes.

L'unification des trois grands syndicats nord-américains nous renforcera tous.

-d'abord par le poids des deux millions de membres que nous serons et qui appuieront les orientations de fonds que nous nous donnerons. Cela n'est pas négligeable lorsqu'il s'agit de convaincre nos gouvernements qu'il faut, par exemple, des alternatives originales aux politiques de droite.

-ensuite, par l'importance des ressources humaines, matérielles et financières qui se trouveront réunies sous un même toit. La synergie de toutes ces ressources augmentera considérablement la capacité de notre syndicat à répondre rapidement aux problèmes qui se posent dans les lieux de travail.

Envisager pour l'an 2000 une unification de nos structures syndicales, ce n'est pas vouloir grossir pour grossir. C'est vouloir élargir nos assises pour mener des actions plus efficaces dans un contexte où les employeurs, eux, sont déjà unifiés. Vouloir établir cette méga-structure, c'est appliquer tout simplement le principe que **l'union fait la force**.

Un syndicalisme ouvert sur le partenariat

Règle générale, de nos jours, les patrons acceptent de parler de partenariat quand ça va mal et qu'ils ont quelque chose à demander au syndicat. Quand ils sont de bonne foi... c'est souvent qu'ils n'ont pas le choix. Pourtant, je persiste à penser que le syndicalisme de l'an 2000 doit conserver une ouverture sur le partenariat d'entreprise.

L'expérience du Fonds de solidarité des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) peut nous être d'une grande utilité en ce domaine. Comme actionnaires du Fonds, nous vivons à des centaines d'exemplaires au Québec, des expériences de participation à la propriété et à la gestion d'entreprises. Dans toutes ces entreprises évoluent des syndicats qui ne sont pas des syndicats de boutique.

Même au sein de nos entreprises traditionnelles, la collaboration que nous parvenons à établir avec l'employeur sur des enjeux comme la formation professionnelle constituent, même imparfaites, des

expériences de partenariat.

Le syndicalisme de l'an 2000 reconnaît que syndicat et entreprise peuvent convenir de «certains» objectifs communs comme: l'amélioration continue de la qualité du travail et des produits, le développement des aptitudes et des compétences professionnelles des employés et le maintien de la situation concurrentielle de l'entreprise. Un partenariat véritable autour de tels objectifs suppose cependant la transparence de la part de l'employeur. C'est ce qui est le plus difficile à obtenir, surtout lorsque les profits de l'entreprise se mettent à grimper.

L'originalité du syndicalisme de l'an 2000 dépendra beaucoup de la façon dont nous parviendrons, comme organisation syndicale, à imposer le respect des mandats que nous confient les travailleurs sans exclure la grève, tout en faisant preuve d'ouverture et d'intérêt à contribuer, de façon responsable, au succès de l'entreprise.

Le syndicalisme de l'an 2000 sera encore plus politique

En plus d'assumer sa responsabilité de promoteur des intérêts de ses membres face à l'employeur, le syndicalisme de l'an 2000 a un rôle politique à jouer. Il a l'immense responsabilité de faire contrepoids aux pressions qui s'exercent sur nos gouvernements pour déréglementer, privatiser et transposer littéralement les lois du marché dans des secteurs aussi essentiels que les services de santé.

Plusieurs s'interrogent sur la pertinence de consacrer nos énergies syndicales à des dossiers politiques. Je leur répondrai qu'à toutes les périodes de son histoire, le mouvement syndical a mis de l'avant des revendications politiques, par exemple pour interdire l'exploitation des enfants dans les mines ou pour instaurer la semaine de 40 heures. Pensons aussi à toutes les lois sociales que les syndicats ont contribué à faire adopter par leurs actions politiques de lobby et de représentation formelle. Il faut poursuivre dans ce sens et, à l'aube de l'an 2000, il nous faut même intensifier nos efforts car, plus que jamais, devant les pressions qu'exercent sur eux le réseau financier et les grandes entreprises, les gouvernements ont tendance à démissionner et à laisser tomber des droits que nous avons laborieusement fait reconnaître.

Au nom de la sacro-sainte compétitivité, la tendance actuelle mène les gouvernements à laisser le champ libre à l'entreprise en la soulageant de tous ces irritants qu'entraîne l'application de lois protégeant la santé et la sécurité des travailleurs ou encore la qualité de l'environnement. L'existence même de ces lois est menacée. En Ontario, le gouvernement Harris en fait la démonstration désolante. Il a déjà supprimé la Loi anti-briseurs de grève que le gouvernement social-démocrate précédent avait fait passer et il fait systématiquement obstacle à la syndicalisation des travailleurs et travailleuses.

Pour lutter contre le déficit et réduire la dette publique, les gouvernements n'ont qu'une arme à la main: les coupures dans les services publics que leur imposent le système financier et la grande

entreprise. C'est une solution facile qui ne frappe que les petits, les faibles, les chômeurs et les assistés sociaux.

Les syndicats comme le nôtre doivent interpellier ces gouvernements et faire pression pour développer des alternatives, notamment aller chercher l'argent là où il se trouve: chez les banquiers qui fracassent tous les records de profits depuis que l'économie va mal et dans les abris fiscaux qui permettent à quelques millionnaires et à des milliers d'entreprises canadiennes très rentables de ne pas verser un sou d'impôt.

Comme le dit l'expression que vous avez tous entendu au moins une fois: «Si tu ne t'occupes pas de la politique, la politique, elle, s'occupe de toi».

Enfin, que nous soyons actifs ou pas sur le terrain politique, il faut réaliser que nos vis-à-vis patronaux, eux, le sont. Avant d'être ministre des Finances du Canada, monsieur Paul Martin, en plus d'être un militant libéral millionnaire, était l'un des propriétaires de la Canada Steamship Lines et membre de plusieurs conseils d'administration. Quand il aura fini son mandat au gouvernement, monsieur Martin retournera d'où il vient et il ne voudra pas que les choses aient trop changé, surtout pas à son désavantage.

Dans un tel contexte, je suis convaincu qu'il appartient à des organisations comme la nôtre de lutter sur tous les fronts, y compris sur le front politique pour que des changements en profondeur surviennent. Le syndicalisme de l'an 2000, c'est aussi cela.

Conclusion

Je pense que nous pouvons envisager sereinement l'avenir du syndicalisme à l'aube du troisième millénaire. D'abord et avant tout parce que nous pouvons compter sur des membres qui croient profondément en l'action syndicale.

Un sondage récent du groupe Angus-Reid mené auprès de 1003 membres de syndicats, à travers le Canada, nous apprend que les syndiqués "sont fortement attachés à leur syndicat et à leurs réalisations."

Parmi les autres résultats de ce sondage, on confirme que nos membres ont confiance en nous, surtout en vous, présidents et présidentes de sections locales, déléguées et délégués syndicaux. Nous ne les décevrons pas parce que nous continuerons d'être à l'écoute de leurs besoins.

Nos membres, nos militantes et militants doivent demeurer disponibles pour leurs proches, leur conjointe ou conjoint, leurs enfants et leurs amis. Pourquoi ne pas envisager des initiatives syndicales qui intègrent les conjointes et conjoints et même les familles de nos membres? Cela commence à se faire ailleurs et cela pourrait contribuer à humaniser les pratiques syndicales.

Peut-être parviendrons-nous, de cette façon, à marquer des points auprès de certaines couches de la population qui maintiennent leurs distances face au syndicalisme. En particulier, il nous faut, à très court terme, développer des stratégies de rapprochement auprès des jeunes.

Il est important que le mouvement syndical fasse connaître ses réalisations à la population du Québec.

Il est important que les Métallos communiquent leurs désirs d'une société meilleure.

Grâce à vous, à vos membres et à vos familles, notre syndicat continuera d'être une des forces mobilisatrices du Québec de demain.

BONNE ASSEMBLEE!

Direction



Arnold Dugas,
directeur



André
Tremblay,
directeur-adjoint

L'équipe en 1995

Services techniques



Réjean
Bellemare,
coordonnateur et
recherche



Gérard
Lachance,
Santé-sécurité



André
Laplante,
Information



Jean-Eudes
Simard,
Formation

Personnel de soutien



Suzanne
Cavanagh



Manon Cloutier



Francine
Couture



Sylvie Gagnon



Marlyne Les-
sard



Monic Morneau



Norma Normand



Diane PetitPas



Mimi Poulin



Sylvie Rajotte



Linda Sévigny

Montréal



Michel Deveau,
coordonnateur



Hélène Bérubé



Claude Boyer



Lisette Denis



Isabelle Duran-
leau



Marcel Édoin



Marc Lebeau



Georges Leduc



Bruno Lefebvre



Claire Paquette



Alain Poirier



Georges Poirier



Marcel Sasseville

Nord-Ouest



Yvon Royer
coordonnateur



Denis Lévesque



Gaétan Piché

Québec



Romain Marin,
coordonnateur



Alain Cloutier



Denis Cyr



Jean-Pierre
Lapointe



Mario Sabourin

St-Jean



Michel Arse-
nault, coord.



Robert Bernier



Gérard
Grégoire



Michel Levac



Yves Morrisseau



Gilles Pelletier

Sept-îles



Yvon Clément,
coordonnateur



Roland Labonté



Gordon
Ringuette



Daniel Roy

Rapport du directeur

Le syndicat

de l'an 2000!



Le premier numéro du journal Le Métallo en janvier 1965.

